



**Rando Loisirs**  
Maison de la Vie Associative  
74, route de Montélier  
26000 Valence  
e-mail : [president@randoloisirs26.fr](mailto:president@randoloisirs26.fr)  
site : [www.randoloisirs26.fr](http://www.randoloisirs26.fr)  
Association bénéficiaire de l'immatriculation tourisme fédérale de la FFRP  
N°IMO75100382

**Comité Départemental Drôme**  
Maison des Bénévoles du Sport Drôme Ardèche  
71, rue Latécoère  
26000 Valence  
tel : 04 75 75 47 83  
site : [www.drome.ffrandonnee.fr](http://www.drome.ffrandonnee.fr)  
Assurance RCP : **WTW France - Département Sport Immeuble** Quai 33,33/34 quai De  
Dion Bouton CS70001 - 92814 Puteaux Tél. : 09 72 72 01 19  
[ffrandonnee@grassavoye.com](mailto:ffrandonnee@grassavoye.com) Contrat n° : 41789295M /0002  
Garantie financière : GROUPAMA Assurance-crédit & Caution 132 rue des Trois  
Fontanot 92000 Nanterre Tel 33(0)149313131 Contrat n° 4000716162 /0

Valence le 29/4/2024

## NOTICE D'INFORMATION PRÉALABLE

**SÉJOUR : Week-end à Pralognan la Vanoise (73)**  
**Du 6 au 8 septembre 2024**  
**Niveaux : Groupe 1 et Groupe 2**

**Organisateurs responsables** : Elisabeth Fourquier/Christian Prevot  
**Animateurs**: Elisabeth Fourquier, Daniel Soubeyrand, Jean Witkos

**Nombre de participants : 9, 18 ou 27 personnes**  
**soit un, deux ou trois minibus de 9 places complets**

**Déplacement** : Minibus loués à l'OSV conduits par des adhérents

**Hébergement** : Village Club Miléade à Pralognan la Vanoise

- en pension complète du vendredi soir au dimanche midi
- chambres doubles avec 2 lits simples (pas de chambre seule), lits faits à l'arrivée, linge de toilette fourni

**Organisation** :

- Prévoir pique nique du vendredi midi 6/9/24

**Coût du séjour** : 225 €

Ce prix comprend :

- Hébergement et repas
- Le transport en minibus
- Frais d'organisation
- la taxe de séjour et l'immatriculation Tourisme
- La garantie assistance et rapatriement comprise dans votre licence IRA

**Ce prix ne comprend pas** :

- Assurance facultative : Annulation et interruption : **11€**
- Le pique nique du 1<sup>er</sup> jour
- les dépenses à caractères personnels
- tout ce qui n'est dans le paragraphe « le prix comprend »

## Programme du séjour :

L'organisateur pourra modifier le programme des randonnées suivant les conditions climatiques ou la condition physique des participants.

**Jour 1** : Départ du parking de l'OSV, Maison des Associations à Valence à 7h00 précises  
Trajet : Valence, Grenoble, Albertville, Pralognan la Vanoise. Arrivée vers 11h00  
Randonnée : Dès l'arrivée, on laisse les affaires dans les minibus et on marche vers  
**la Cascade de la Vuzelle**

Dénivelé : 600 m

Distance : 8 km

Durée sans les arrêts : 4h30

Retour aux minibus puis direction le centre de vacances pour l'hébergement vers 18h00

**Jour 2** : Départ du centre en minibus et randonnée au départ du parking Les Fontanettes, près de Pralognan,  
**Boucle des 3 lacs ( lac des Vaches, lac Long et lac des Assiettes)**

Dénivelé : 850 m

Distance : 12 km

Durée sans les arrêts : 7h00

**Jour 3** : Départ du centre en minibus et randonnée au départ du Pont de la Pêche, près de Pralognan,  
**Cirque du Génépy**

Dénivelé : 600 m

Distance : 9 km

Durée sans les arrêts : 5h00

Retour aux minibus vers 16h00 et retour vers Valence vers 20h00

**Inscriptions : Avant le 23/5/2024 (E.Fourquier ou C.Prevot)**

- La pré-inscription sera faite par un dépôt de chèque de 100€ d'acompte à l'ordre de Rando Loisirs. La souscription à l'assurance facultative (11€) devra être prise le jour de l'inscription définitive.

Le bulletin d'inscription vous sera transmis ensuite et devra nous être retourné rempli et signé afin que l'inscription soit définitive. ( Une permanence au bureau 203 de la MVA se fera pour l'inscription définitive le **27/5/24**)

- Paiement du solde le **1/8/2024** dernier délai par chèque.
- Il faut que chaque minibus soit complet (9 places) sinon une liste en attente pour compléter un minibus sera établie. ( afin d'avoir 9 places)
- Si il y a moins de 9 personnes au 27/5/2024, le séjour sera annulé et les personnes remboursées.

### Conditions d'annulation de l'inscription

- **Avec l'option assurance annulation et interruption**, les sommes seront remboursables par Groupama si vous remplissez les conditions requises de remboursement ( voir notice d'information assurance annexe 10).  
En aucun cas, la souscription aux assurances optionnelles n'est remboursable.
- **Sans l'option assurance annulation et interruption au moins 30 jours avant le départ** :
  - Si remplacement par une autre personne : remboursement des sommes versées diminué de 20 € compensant les frais de dossier
  - Si absence de remplacement : remboursement partiel des sommes versées selon les frais engagés par l'organisateur diminué de 20€ compensant les frais de dossier.

Conditions générales de vente et notice des assurances consultables sur le site [www.randoloisirs26.fr](http://www.randoloisirs26.fr)